

- **Rencontre ce matin, à Troyes, entre le président des Départements de France Dominique BUSSEREAU et Philippe PICHERY, président du Conseil départemental de l'Aube :**

- **l'actualité des Départements évoquée à 1 mois du congrès national de Marseille**
- **l'Aube prête à contribuer aux réflexions nationales**

- Dominique BUSSEREAU (président de l'Assemblée des Départements de France) a rencontré le président du Conseil départemental de l'Aube, Philippe PICHERY, à Troyes, ce mercredi 21 septembre 2017.

Avant de participer à une table ronde avec le président de l'AMF (Association des maires de France) et le président de l'ARF (Association des régions de France), Dominique BUSSEREAU a tenu à faire plus ample connaissance avec Philippe PICHERY nouvellement élu, en mai dernier, à la tête de l'assemblée départementale.

A un mois, tout juste, du congrès national des Départements de France à Marseille –et 2 ans après celui qui s'était déroulé à Troyes–, les deux hommes ont échangé sur l'actualité des Départements.

Ils ont en particulier évoqué 3 questions au cœur des débats avec le nouveau gouvernement : le financement des AIS (Allocations individuelles de solidarité – RSA, APA et PCH) ainsi que celui des MNA (mineurs non accompagnés).

La nécessaire maîtrise budgétaire a également été à l'ordre du jour - les collectivités départementales préférant un système de contractualisation avec l'Etat plutôt que de se voir imposer une baisse drastique et indifférenciée de leurs dotations.

Le président du Département de l'Aube prêt à s'investir dans les instances nationales de l'ADF

Philippe PICHERY, enfin, a fait part de son souhait de s'investir au sein de l'ADF afin de contribuer aux réflexions nationales sur la vie et l'avenir des Départements.

D'importantes recompositions sont prochainement attendues à la tête des exécutifs départementaux. A la faveur de cette nouvelle donne, le président du Département de l'Aube est prêt à apporter sa pierre à l'édifice – de façon à ce que les Départements tirent au mieux parti du nouveau paysage institutionnel né de la loi NOTRe.

La réforme étant passée, il importe aujourd'hui de s'interroger sur les possibles évolutions et aménagements à proposer. L'Aube est prête à faire entendre sa voix.

Contact Presse

Département de l'Aube

Communication / Cabinet
Tél. : 03 25 42 50 28 ou 27

Alexandra B.-Trubat
03 25 42 50 81 / 06 60 42 74 66

Standard général
Tél. : 03 25 42 50 50

departement@aube.fr